Approches institutionnelles et juridiques

UE 21

Enseignant(s) responsable de l'UE : Eléonore VANOPDENBOSCH
Autres enseignant·e·s de l'UE : Gilles COWEZ, Brenda CONDE, Céline LETEUL

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	EDU21AIJ
Nombre de crédits ECTS	6 (facteur de pondération)
Volume horaire	78 h (Q1 78 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Jodoigne, Chaussée de Tirlemont, 1370 Jodoigne
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
ED21EDCM Education critique des médias	26	2	NON
ED21DJH Droit de la jeunesse et du handicap	26	2	NON
ED21OGE3 Organisation et gestion des établissements	13	1	NON
ED21GPROJ Gestion de projets	13	1	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE01** ARES. 1 Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique :
- **RE01.2** ARES. 1.2 Assumer une fonction d'interface entre les bénéficiaires, les autres professionnels et la société
- **RE01.3** ARES. 1.3 Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
- **RE01.4** ARES. 1.4 Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
- **RE02** ARES. 2 Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité :
- **RE03** ARES. 3 Etre un acteur institutionnel et social engagé :
- **RE04** ARES. 4 S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates :
- **RE04.1** ARES. 4.1 S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, …) des réalités humaines auxquelles il a affaire
- **RE04.5** ARES. 4.5 Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
- **RE05.2** ARES. 5.2 Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif

- **RE05.3** ARES. 5.3 Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations

Autres connaissances ou compétences prérequises

Education critique des médias

Néant

Droit de la jeunesse et du handicap

/

Organisation et gestion des établissements

Néant

Gestion de projets

Néant

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Education critique des médias

Objectifs

- Développer chez l'apprenant·e une **analyse critique des messages et des représentations médiatiques**;
- **comprendre le contexte** économique, social et culturel dans lequel les médias sont produits, partagés et utilisés;
- favoriser **l'apprentissage de l'expression et de la communication par les médias** ;
- permettre **une réflexion sur ses propres comportements** à l'égard des médias, tant comme récepteur que comme émetteur ou contributeur, et se positionner en citoyen numérique actif et critique.

Contenu

Les éléments suivants seront abordés à travers différentes thématiques en lien avec les médias audiovisuels en ligne et hors ligne :

- Les médias et les compétences en éducation aux médias
- La citoyenneté numérique
- Les spécificités du langage visuel et audiovisuel
- L'analyse critique des sources médiatiques
- Sensibilisation au bon usage des nouveaux médias (étude de cas, exemples)
- Impacts du digital sur les enjeux actuels : fracture numérique, impact environnemental, sociétal, cyberharcèlement, questions de genre, EVRAS, ...
- ...
- Tout contenu pertinent et lié à l'actualité de la profession d'éducateur·ice et des médias

Droit de la jeunesse et du handicap

Objectifs

- Comprendre et intégrer les apports des différentes normes législatives en matière de droit de la jeunesse
- Comprendre le fonctionnement et connaître les institutions du secteur du handicap
- Comprendre le fonctionnement et connaître les institutions du secteur de la santé mentale

Contenu

- Les lois et décrets en droit de la jeunesse
- Le secteur du handicap : fonctionnement et institutions
- Le secteur de la santé mentale : fonctionnement et institutions

Organisation et gestion des établissements

Objectifs

Comprendre le fonctionnement et la législation spécifique au secteur de l'aide à la jeunesse

Comprendre l'intersectorialité entre l'AJ, l'AVIQ et le secteur de la santé mentale
Comprendre le fonctionnement et les obligations d'une ASBL agréée par l'AGAJ dans le cadre de l'aide à la jeunesse

Comprendre la gestion comptable et la gestion des subsides d'une ASBL agréée

Contenu

L'aide à la jeunesse:

Porte d'entrée dans le secteur pour une situation familiale

Chemin que suit cette situation selon l'accord ou non des parents

Différencier les procédures "mineur en danger", "mineur délinquant", "mineur malade mental"

Approche des différentes institutions (services)

Partage des documents de procédure (accord d'aide, application de mesure, jugement...)

ASBL:

Différencier ASBL et service publique dans l'aide à la jeunesse

Le fonctionnement et les obligations d'une ASBL agréée par l'AGAJ

Comptabilité et gestion des subsides d'une ASBL agréée par l'AGAJ:

Subvention (enveloppes triennales)

ESD

Budget

Imputation

Gestion de projets

Objectifs

- Comprendre ce qu'est un projet et en quoi il se distingue d'une activité courante.
- Identifier un besoin et formuler des objectifs clairs.
- Utiliser des outils de planification (fiche-projet, Gantt, budget).
- Chercher et solliciter des financements en Belgique.
- Mettre en œuvre un projet en gérant les imprévus.
- Évaluer un projet et améliorer les suivants.

- Présenter un projet de façon claire et convaincante.

Contenu

Les 6 grandes étapes d'un projet:

- Identifier un projet
- Définir les objectifs
- Concevoir et planifier
- Touver les financements
- Mettre en oeuvre le projet et gérer les imprévus
- Evaluer et améliorer

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Education critique des médias

Alternance de cours magistraux , d'exemples et d'applications, de cours en autonomie, de classe inversée et d'exercices pratiques d'analyse.

Droit de la jeunesse et du handicap

Questionnement par rapport au sujet abordé
Explication des termes et notions nouvelles via des exemples concrets
Travail en groupe sur des thématiques spécifiques et présentation devant la classe

Organisation et gestion des établissements

Alternance de cours magistraux et exemples issus de la pratique professionnelle

Gestion de projets

Alternance de cours magistraux, de pédagogie active et interactive.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Education critique des médias

A l'issue du cours l'étudiant·e est capable :

- de maîtriser le langage multimédia et le vocabulaire abordé au cours
- de porter un regard critique sur les médias et les objets médiatiques dont ils ou elles sont les producteur·ices et/ou récepteur·ices
- de comprendre les mécanismes qui biaisent notre compréhension du monde et de l'information qui nous est soumise
- de comprendre les enjeux sociétaux actuels liés aux médias et d'adopter une posture réflexive en lien avec sa pratique professionnelle et personnelle.

Droit de la jeunesse et du handicap

A l'issue du cours l'étudiant est capable de cerner les principes de fonctionnement de l'aide à la jeunesse, le fonctionnement du secteur du handicap et de la santé mentale.

Organisation et gestion des établissements

A l'issue du cours l'étudiant est capable de cerner les principes de fonctionnement de l'aide à la jeunesse et de la gestion comptable d'une ASBL agréée par l'AGAJ

Gestion de projets

A l'issue du cours, l'étudiant est capable de concevoir, mettre en oeuvre et évaluer un projet.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Droit de la jeunesse et du handicap : Power Point, Note de cours, documents	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Education critique des médias : Syllabus	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Organisation et gestion des établissements : Syllabus	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage.

Méthode d'intégration :

- Si aucune des notes des différentes AA qui composent l'UE ne se situe en deçà de 8/20, c'est la technique de la moyenne arithmétique pondérée qui est appliquée.
- Si la note d'une ou plusieurs AA composant une UE se situe en deçà de 8/20, la note finale de l'UE correspondra à la plus mauvaise des notes reçues.

Janvier			
Education critique des médias — méthode d'intégration : 33 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
L'examen écrit durera 2h (3h si aménagements raisonnables) et l'utilisation du dictionnaire est autorisée durant l'épreuve. Le contenu du syllabus est important pour satisfaire aux critères de l'évaluation mais des éléments vus au cours non contenus dans le syllabus peuvent intervenir dans l'évaluation			
Droit de la jeunesse et du handicap — méthode d'intégration : 33 %			
Examen écrit	80 %	Type de questions : Questionnaire à choix multiples	Examen à livre : Livre fermé
La durée de l’examen prend en considération les étudiants à besoins spécifiques reconnus. Pour les autres, l’examen durera 60 minutes (soit 1h).			
Remise de travaux Hors Session	20 %	Type de questions : Le travail remis sera suivi d'une défense orale	Examen à livre : Livre ouvert
Le contenu du syllabus est important pour satisfaire aux critères de l'évaluation mais des éléments vus au cours non contenus dans le syllabus peuvent intervenir dans l'évaluation.			
Organisation et gestion des établissements — méthode d'intégration : 17 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé
Le contenu du syllabus est important pour satisfaire aux critères de l'évaluation mais des éléments vus au cours non contenus dans le syllabus peuvent intervenir dans l'évaluation.			
Le contenu du syllabus est important pour satisfaire aux critères de l'évaluation mais des éléments vu au cours non contenus dans le syllabus peuvent intervenir dans l'évaluation			
Gestion de projets — méthode d'intégration : 17 %			
Examen écrit	50 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Remise de travaux Hors Session	50 %	Type de questions : —	Examen à livre : —

Août			
Education critique des médias — méthode d'intégration : 33 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Le contenu du syllabus est important pour satisfaire aux critères de l'évaluation mais des éléments vus au cours non contenus dans le syllabus peuvent intervenir dans l'évaluation			
L'examen écrit durera 2h (3h si aménagements raisonnables) et l'utilisation du dictionnaire est autorisée durant l'épreuve. Le contenu du syllabus est important pour satisfaire aux critères de l'évaluation mais des éléments vus au cours non contenus dans le syllabus peuvent intervenir dans l'évaluation			
Droit de la jeunesse et du handicap — méthode d'intégration : 33 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire à choix multiples	Examen à livre : Livre fermé
La durée de l’examen prend en considération les étudiants à besoins spécifiques reconnus. Pour les autres, l’examen durera 60 minutes (soit 1h).			
Le contenu du syllabus est important pour satisfaire aux critères de l'évaluation mais des éléments vus au cours non contenus dans le syllabus peuvent intervenir dans l'évaluation.			
Organisation et gestion des établissements — méthode d'intégration : 17 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé
Le contenu du syllabus est important pour satisfaire aux critères de l'évaluation mais des éléments vus au cours non contenus dans le syllabus peuvent intervenir dans l'évaluation.			
Gestion de projets — méthode d'intégration : 17 %			
Examen écrit	50 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Remise de travaux Hors Session	50 %	Type de questions : —	Examen à livre : —